

L'Eglise de Québec au Souverain Pontife

— o —

A SA SAINTETÉ LE PAPE PIE X

Très Saint Père,

Je ne saurais taire la satisfaction profonde et le sentiment de respectueuse admiration pour le Chef vénéré de la sainte Eglise que m'a causés la lecture de l'important décret par lequel la Sacrée-Congrégation du Saint-Office, sous l'inspiration si sage de Votre Sainteté et avec son officielle sanction, vient de condamner soixante-cinq propositions erronées, empruntées aux écrits de divers auteurs modernes.

Ce grand acte pontifical, que les meilleurs esprits appelaient de tous leurs vœux, fera époque dans les annales de l'Eglise catholique dont il formera l'un des plus beaux et des plus glorieux chapitres.

Naguère, l'un des plus illustres prédécesseurs de Votre Sainteté, Pie IX, de sainte mémoire, dans son immortel *Syllabus*, dont les échos retentissent encore par le monde, flétrissait solennellement les erreurs les plus accréditées de son temps et faisait, par là, heureusement échec aux systèmes rationalistes qui, sous différentes formes, menaçaient très sérieusement de tuer la foi dans les âmes et de bannir de la société toute idée religieuse.

Ces mêmes erreurs, fruits malsains d'une raison orgueilleuse et d'une science incomplète et impatiente de tout frein, ont pris depuis cette époque de nouveaux développements.

Se couvrant tantôt du manteau trompeur de la « haute critique », tantôt du séduisant dehors d'une philosophie ondoyante, relativisme commode et évolutionnisme soi-disant progressif, elles se sont, par de diaboliques desseins, attaquées à la notion fondamentale de la foi. Elles ont fait des dogmes chrétiens un produit du travail subjectif de la conscience et de la vérité elle-même, un caméléon à changeantes couleurs. Elles ont porté atteinte au magistère sacré de l'Eglise; elles ont battu en brèche l'inviolable autorité des divines Ecritures et des traditions autorisées par lesquelles il a plu à l'Esprit Saint de nous manifester la vraie doctrine. Déjà, parmi les catholiques